

Rapport annuel 2018



Organe responsable du Swiss Medical Board
Mars 2019

Mentions légales

Swiss Medical Board
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7
3001 Berne

Secrétariat de l'Organe responsable
Susanna Marti Calmell

Téléphone +41 76 515 0220
info@swissmedicalboard.ch
www.swissmedicalboard.ch

Sommaire

1. Avant-propos du président.....	4
2. Activités de l'Organe responsable	5
2.1 Élargissement de l'Organe responsable.....	5
2.2 Orientation stratégique	5
2.3 Relations publiques	5
3. Changements au sein du comité d'experts.....	6
4. Activités opérationnelles	6
4.1. Rapports HTA.....	6
4.2. Études d'approfondissement.....	7
5. Mise en œuvre.....	7
6. Finances	8

1. Avant-propos du président

Le Swiss Medical Board (SMB) a connu un certain nombre de développements positifs et de changements pertinents au cours de l'année 2018. L'élargissement de l'Organe responsable, qui avait déjà été amorcé l'année précédente, a ainsi pu se poursuivre avec deux nouveaux partenaires de poids du système de santé suisse. L'Association faîtière des sociétés de disciplines médicales chirurgicales et invasives (FMCH) ainsi que la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM) ont rejoint les rangs des soutiens du SMB.

Outre ce « renfort » politique, nous sommes parvenus à recruter de nouveaux partenaires universitaires pour l'élaboration des rapports d'évaluation, avec d'une part l'Institut d'Épidémiologie, de Biostatistique et de Prévention (EBPI) de l'université de Zurich et l'Institut de médecine pharmaceutique (ECPM) de l'université de Bâle, et d'autre part l'Institut Evidenz in der Medizin de la clinique universitaire de Fribourg et Cochrane Autriche à l'université Donau Krems. Ces deux projets de collaboration ont bien démarré.

Après une phase de préparation et de démarrage quelque peu difficile, les projets communs menés avec l'Office fédéral de la santé publique sont aujourd'hui entrés dans la phase de réalisation. Les deux premiers contrats ont été signés et les projets correspondants sont en bonne voie. L'enjeu consiste aujourd'hui à obtenir de nouveaux mandats externes en vue de continuer à réduire l'engagement financier des organisations de soutien, tout comme les années précédentes.

Le comité d'experts a également connu des changements importants. Le professeur Urs Metzger a démissionné du comité, après plusieurs années de présidence placées sous le signe de la réussite. Le comité d'experts a gagné en compétence et en reconnaissance sous sa direction, et le SMB tient à le remercier pour son infatigable et courageux engagement. Le professeur Christoph A. Meier, directeur médical de l'hôpital universitaire de Bâle, a été élu pour lui succéder à la présidence du comité d'experts.

L'année 2018 coïncide également avec la fin de mon mandat de président du SMB, après sept années de service. J'ai trouvé cette tâche intéressante, bien que parfois difficile, et j'ai beaucoup appris. Forts du soutien d'une équipe compétente et efficace et d'un comité de direction pluridisciplinaire, animé par une sympathique tendance à la critique constructive, nous avons su poursuivre nos efforts de développement et de consolidation, ce qui est essentiel pour une solide culture de la HTA dans notre pays. Le professeur Daniel Scheidegger, président de l'ASSM, a été élu en tant que nouveau président.

Je tiens en particulier à remercier Susanna Marti Calmell, notre directrice, pour son engagement infatigable – sans son « bon sens » légendaire et son énergie inépuisable, il est probable que j'aurais jeté depuis longtemps la proverbiale éponge.

Professeur Peter Suter

Président de l'Organe responsable du SMB, 2011-2018

2. Activités de l'Organe responsable

2.1 Élargissement de l'Organe responsable

L'Association faîtière des sociétés de disciplines médicales chirurgicales et invasives (FMCH) est la première organisation professionnelle de médecine à rejoindre l'Organe responsable du Swiss Medical Board (SMB). Le comité de direction a par ailleurs approuvé la demande d'adhésion de la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM). L'arrivée de ces deux partenaires clés du système de santé suisse élargit encore l'Organe responsable.

2.2 Orientation stratégique

L'adhésion de la FMCH et de la CTM nous rapproche un peu plus de notre objectif stratégique, à savoir rassembler les principaux acteurs du système de santé suisse au sein de l'Organe responsable. Après plusieurs années de négociations avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), nous sommes par ailleurs parvenus à un accord de collaboration. Il s'agit concrètement de deux missions, avec d'une part, l'analyse de notre future approche dans la foulée du rapport d'évaluation sur l'arthroscopie du genou, et d'autre part, un rapport HTA exhaustif sur le thème de la rééducation précoce chez les patients IPS (avec analyse de la situation de prise en charge). L'acquisition d'autres missions externes, qui représente un autre objectif stratégique clé, ne s'est pas encore matérialisée. À l'inverse, la coopération avec la Swiss School of Public Health (SSPH+) a bien démarré. SSPH+ fournira les bases et le soutien nécessaires pour la préparation, la définition et la priorisation des thèmes HTA importants.

2.3 Relations publiques

Le lancement du nouveau site Internet plus attractif du SMB s'est traduit par une simplification et une clarification de l'accès aux informations disponibles. Les représentants du Swiss Medical Board ont également participé en tant que conférenciers à plusieurs colloques et contribué à diverses publications en 2018.

3. Changements au sein du comité d'experts

Le professeur Urs Metzger a quitté le comité d'experts fin 2018 après plusieurs années en tant que membre et président. Grâce à sa vaste expertise médicale, son sens de l'essentiel, sa modestie légendaire et sa personnalité marquante, Urs Metzger a su faire avancer la question de la HTA dans notre pays. Le comité de direction remercie Urs Metzger pour son infatigable engagement et sa précieuse contribution au développement du SMB. Le professeur Christoph A. Meier, directeur médical de l'hôpital universitaire de Bâle, a été élu pour lui succéder à la présidence du comité d'experts. Ce dernier accueille par ailleurs deux nouveaux membres, en la personne du professeur George Thalmann, directeur de la clinique d'urologie de l'Hôpital de l'Île à Berne, et de la professeur Murielle Bochud, directrice de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de Lausanne.

4. Activités opérationnelles

4.1. Rapports HTA

De nouveaux partenaires ont rejoint nos rangs pour mener à bien les évaluations : l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention (EBPI) de l'université de Zurich et l'Institut de médecine pharmaceutique (ECPM) de l'université de Bâle, ainsi qu'un consortium composé de l'Institut Evidenz in der Medizin de la clinique universitaire de Fribourg et de Cochrane Autriche à l'université Donau Krems.

Les rapports suivants ont été élaborés ou développés :

- **Méniscectomie partielle par arthroscopie**

Ce rapport d'évaluation effectué pour le compte de l'OFSP a été achevé et remis à l'OFSP en octobre 2018.

- **Procédés opérationnels assistés par robots**

Ce rapport HTA consacré au thème de « l'hystérectomie et de la prostatectomie assistées par robots » a été achevé et approuvé pour publication fin 2018.

- **Rupture de la coiffe des rotateurs**

Ce rapport compare le traitement opératoire au traitement conservateur en cas de rupture de la coiffe des rotateurs de l'épaule. L'évaluation des preuves médicales est achevée et l'analyse médico-économique est en cours. Comme d'habitude, le démarrage du processus d'appraisal sera précédé par une consultation des parties prenantes.

- **Rééducation précoce chez les patients IPS**

Cette vaste analyse HTA examine l'utilité d'une rééducation précoce chez les patients gravement malades et en soins intensifs et analyse la situation de prise en charge. Le rapport de scoping est achevé et la revue systématique a démarré début 2019. Le projet est soutenu par l'OFSP.

L'ensemble des rapports approuvés (scoping, évaluation, appraisal) sont disponibles sur le site Internet du Swiss Medical Board (www.swissmedicalboard.ch).

4.2. Études d'approfondissement

Le SMB a décidé, à l'instar de l'initiative lancée par l'ASSM en 2013, de commander deux études d'approfondissement :

- **Prescription de benzodiazépines chez les personnes âgées**
Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne
- **Hypercholestérolémie / statines pendant la vieillesse (diagnostic de laboratoire et thérapie)**
Institut de médecine générale (IHAM) de l'université de Zurich

Les études d'approfondissement se distinguent essentiellement par la méthode des rapports HTA. Elles analysent les questions relatives à la situation de prise en charge en Suisse à partir de données réelles des assurances maladie. L'objectif est de corroborer par les chiffres les soupçons d'inadéquations dans la prise en charge et de fournir parallèlement des éléments de base importants pour l'identification des thèmes de rapports HTA. Ces études sont menées par des instituts universitaires en collaboration avec des assurances maladie.

5. Mise en œuvre

La communication et les outils décisionnels destinés aux professionnels de la santé et aux patients/à la population constituent une mesure de mise en œuvre importante qui relève du domaine de compétence du SMB. Des activités de développement de « ressources pour les soignants » ont démarré en partenariat avec *smarter medicine*. La collaboration de ces deux institutions, dont les messages et les objectifs sont similaires, permet non seulement des analyses exhaustives et approfondies, mais aussi une utilisation efficace des ressources.

6. Finances

Comptes annuels 2018

Compte de résultats	2017	2018
	en CHF	en CHF
Revenus		
Cotisations ordinaires des membres	550 000	331 000
Mandat de l'OFSP	172 400	27 400
Intérêts		
Total des revenus	722 400	358 400
Charges		
Dissolution des provisions		-250 000
Exploitation Swiss Medical Board	494 664	359 287
Honoraires Appraisal	52 886	40 139
Secrétariat scientifique	82 500	90 000
Développement	16 800	
Traductions	2 945	3 370
Charges administratives	52 683	99 988
Contributions/Parrainage		10 500
Frais bancaires	48	63
Total des charges	702 525	353 346
Résultat de l'exercice	19 875	5 054
Bilan	31.12.2017	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Actif		
Banque BEKB	737 671	441 495
Banque Migros	549 998	549 982
Créances		31 144
Total de l'actif	1 287 669	1 022 621
Passif		
Engagements à court terme	123 255	173 153
Réserve pour projets de développement non réalisés	150 000	
Provisions pour rapports approuvés (2019)	600 000	280 000
Provisions pour futurs rapports (2020)	150 000	400 000
Réserve pour structure organisationnelle	200 000	100 000
Capital propre	64 414	69 468
Total du passif	1 287 669	1 022 621